

Décret n° 2011-1127 du 20 septembre 2011 relatif à la formation des chiropracteurs et à l'agrément des établissements de formation en chiropraxie

20/09/2011

Voir [arrêté du 20 septembre 2011](#) relatif à la formation des chiropracteurs et à l'agrément des établissements de formation en chiropraxie